



SNUipp/FSU 36

34 espace Mendès France 36000 CHÂTEAURoux

Tél : 02 54 07 61 39 Fax : 02 54 60 92 06 Email : snu36@snuipp.fr Net : <http://36.snuipp.fr>

Déclaration SNUIPP/FSU à la CAPD du 7 juin 2013 :

En préambule, nous tenons à remercier les personnels de la DSDEN pour le travail effectué lors des opérations du mouvement 2013, pour leur disponibilité, ainsi que pour les échanges fructueux et nombreux que nous avons eus.

Le mouvement départemental est une étape importante de la vie des écoles de l'Indre. Il ne peut s'envisager sans la phase de pré-mouvement dite manuelle, fastidieuse et chronophage. Les organisations syndicales, comme les services de la DSDEN l'effectuent, et tous le sans corriger et pointent des erreurs. Cette année encore, plus d'une dizaine de situations ont été modifiées à l'issue de la phase manuelle du mouvement. Cette opération ne pouvant être assurée uniquement par un algorithme, 3 personnes sur 3 jours sont plus que nécessaires à une bonne qualité de travail.

Nous regrettons toujours et plus que jamais, ces propositions d'affectations annoncées par i-prof, qui est une nouvelle fois source de déception et d'incompréhension dans les écoles. Annoncer un poste au conditionnel, c'est aussi un peu négliger la conscience professionnelle des collègues, désireux souvent de se projeter et de s'investir rapidement dans leur nouveau poste.

Concernant les aspects plus techniques et les règles départementales de ce mouvement, nous souhaitons ardemment que les collègues soient autorisés à établir une deuxième liste de souhaits, comme c'était le cas auparavant. Nous demandons une nouvelle fois que les priorités de nominations sur les services partagés puissent être réellement prises en compte afin de favoriser la stabilité des équipes pédagogiques comme cela se fait pour les décharges de direction actuellement. Nous nous interrogeons encore une fois sur la pertinence et l'utilité des voeux zone ainsi que sur leur place dans la liste des voeux, puisqu'il apparaît que moins de 5 personnes obtiendraient un poste par le biais d'un voeu zone. Ces voeux ne devraient réellement trouver leur utilité que lors de la dernière phase du mouvement et ne servir que de variable d'ajustement.

A nouveau cette année, des directeurs faisant fonction et désireux de rester sur leur poste en s'inscrivant sur la liste d'aptitude directeur d'école n'ont toujours aucune priorité de nomination et ce au détriment de la stabilité des équipes et de la motivation des personnels. Nous souhaitons vivement que cela puisse changer.

Pour finir, il serait souhaitable que les faibles taux de mobilité des personnels lors des phases de permutations informatisées soient compensées par une politique d'ineat/exeat volontariste et forte.

Nous espérons avoir aujourd'hui une réponse quant aux demandes de temps partiel, et soulignons la nécessité de prendre en compte chaque demande afin de donner satisfaction au plus grand nombre.

Nous espérons donc que le mouvement 2014 se fera dans de meilleures conditions, plus sereines, confortables et plus transparentes pour les collègues.